

MONTAGNE THIernoISE

FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS

La CCMT ne veut pas lâcher l'affaire

Lors du conseil communautaire de la Montagne thiernoise, les élus, en majorité, ont décidé de continuer le combat pour garder son indépendance.

Ils ont fait le choix de ne pas baisser les bras. Mardi 3 mai, dans la salle Fernand-Bernard de Chabreloche, les élus de la communauté de communes de la Montagne thiernoise ont voté à une large majorité (*) contre le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) à quatre (Thiers Co, Pays de Courpière, Entre allier et Bois Noirs et CCMT), mais également pour que la cocom reste seule.

Une décision prise en leur âme et conscience par les élus qui fait suite à plusieurs péripéties. En effet, dernièrement, des représentants des huit communes de la CCMT qui ont voté contre le schéma de fusion à quatre interco du préfet, ont rencontré les présidents des trois autres intercos à Thiers. « Nous avons expliqué notre position concernant cette fusion, commence Jean-Pierre Dubost, 1^{er} ad-



Les élus de la CCMT souhaitent toujours rester seuls.

joint à Chabreloche. Nous leur avons expliqué que nous ne souhaitons pas intégrer, à marche forcée, cette grande collectivité. Et nous avons demandé qu'ils respectent notre choix. »

Dotation de solidarité et voirie communautaire

Mardi dernier, les élus ont également abordé deux points importants. Le premier concernant la dotation de solidarité communautaire. Chaque commune de la CCMT va recevoir une somme allouée par la communauté de commune. « C'est une somme du budget de fonctionnement de la CCMT qui va atterrir directement sur les com-

munes », assure Olivier Chambon, président. Selon deux critères (population totale et le potentiel fiscal par habitant), c'est donc 80.000 € au total qui vont directement revenir aux communes. Ainsi, Celles-sur-Durolle et La Monnerie, les communes où la population est la plus importante, devraient recevoir un peu plus de 12.000 €, tandis que Sain-

te-Agathe, la moins habitée, devrait obtenir 6.697 €. Autre dossier d'envergure, celui concernant la voirie communautaire. La CCMT a décidé d'aider directement les communes à entretenir leur voirie. « Nous avons prévu une enveloppe de 1,02 million d'euros », chiffre le président. Par exemple, 190.000 € de travaux voirie

toyens. » Parallèlement à cette action, la CCMT a alerté plusieurs élus de sa situation, à commencer par le Président de la République. « Il nous a dit qu'il s'intéressait au dossier », assure Olivier Chambon, président de la CCMT. Si le Premier ministre n'a pas encore répondu au courrier, le ministère de l'Aménagement du territoire a assuré que « le vrai vote sera celui qui se fera le 15 juin ». Laurent Wauquiez, président de Région, a à son tour expliqué qu'il était « totalement en phase » avec la demande de la CCMT, « mais il nous

a dit qu'il n'avait pas réellement son mot à dire », complète Olivier Chambon. Enfin, le président du Sénat, a lui expliqué aux élus de la Montagne thiernoise qu'un amendement à la loi NOTRe, voté par le Sénat, pourrait permettre, sous certaines conditions, de repousser la mise en place du SDCI d'une année (au 1^{er} janvier 2018).

« Continuer dans la droite ligne » Dans les prochains jours, les élus de la CCMT ont également acté qu'une lettre serait envoyée à chaque conseiller municipal de chaque commune des trois autres cocoms. « On va leur expliquer notre position et leur dire que l'on n'a rien contre eux », continue le président. Et Olivier Chambon de terminer : « Nous avons fait le choix de continuer dans la droite ligne de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Rendez-vous le 15 juin pour le résultat des courses. »

JEAN-BAPTISTE BOTELLA (*) Seule la commune de La Monnerie (5 voix sur 30) a voté pour le schéma à 4 et contre le fait que la CCMT reste seule.

« Continuer dans la droite ligne » Dans les prochains jours, les élus de la CCMT ont également acté qu'une lettre serait envoyée à chaque conseiller municipal de chaque commune des trois autres cocoms. « On va leur expliquer notre position et leur dire que l'on n'a rien contre eux », continue le président. Et Olivier Chambon de terminer : « Nous avons fait le choix de continuer dans la droite ligne de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Rendez-vous le 15 juin pour le résultat des courses. »

JEAN-BAPTISTE BOTELLA (*) Seule la commune de La Monnerie (5 voix sur 30) a voté pour le schéma à 4 et contre le fait que la CCMT reste seule.

« Continuer dans la droite ligne » Dans les prochains jours, les élus de la CCMT ont également acté qu'une lettre serait envoyée à chaque conseiller municipal de chaque commune des trois autres cocoms. « On va leur expliquer notre position et leur dire que l'on n'a rien contre eux », continue le président. Et Olivier Chambon de terminer : « Nous avons fait le choix de continuer dans la droite ligne de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Rendez-vous le 15 juin pour le résultat des courses. »

« Continuer dans la droite ligne »

« Continuer dans la droite ligne » Dans les prochains jours, les élus de la CCMT ont également acté qu'une lettre serait envoyée à chaque conseiller municipal de chaque commune des trois autres cocoms. « On va leur expliquer notre position et leur dire que l'on n'a rien contre eux », continue le président. Et Olivier Chambon de terminer : « Nous avons fait le choix de continuer dans la droite ligne de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Rendez-vous le 15 juin pour le résultat des courses. »

« Continuer dans la droite ligne » Dans les prochains jours, les élus de la CCMT ont également acté qu'une lettre serait envoyée à chaque conseiller municipal de chaque commune des trois autres cocoms. « On va leur expliquer notre position et leur dire que l'on n'a rien contre eux », continue le président. Et Olivier Chambon de terminer : « Nous avons fait le choix de continuer dans la droite ligne de ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Rendez-vous le 15 juin pour le résultat des courses. »

JEAN-BAPTISTE BOTELLA

(*) Seule la commune de La Monnerie (5 voix sur 30) a voté pour le schéma à 4 et contre le fait que la CCMT reste seule.